

Quel que soit le parti que vous préniez, il est important que les sommes recueillies dans votre paroisse soient envoyées avant le 15 mars prochain, au secrétariat de l'Archevêché, soit directement, soit par la voie de Mr. le grand-vicaire de votre district.

Je vous invite, Monsieur, à lire la présente au prône de votre messe paroissiale, et à l'accompagner des explications qui vous paraîtront les plus propres à bien faire connaître la grandeur du mal auquel il s'agit de porter remède.

Agréez, Monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

+ JOS. ARCHEV. DE QUEBEC.

*Pour vraie copie.*



*Secrétaire.*